

Affaires courantes

[*Note de l'éditeur: Voir les Procès-verbaux d'aujourd'hui.*]

* * *

[*Français*]

**INDUSTRIE, SCIENCES ET TECHNOLOGIE,
DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL ET
DÉVELOPPEMENT DU NORD**

PREMIER RAPPORT DU COMITÉ PERMANENT

M. Guy Ricard (Laval—Ouest): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de déposer en cette Chambre le premier rapport du Comité permanent de l'industrie, des sciences et de la technologie, du développement régional et du développement du Nord sur la question du programme PARI du Conseil national de recherche.

J'aimerais profiter de l'occasion pour remercier tous les députés et tout le personnel qui ont travaillé, monsieur le Président, à ce Comité, surtout durant des heures souvent très difficiles. Or, j'en profite pour les remercier et leur souhaiter un joyeux Noël et une Bonne année!

* * *

[*Traduction*]

LES COMPTES PUBLICS

QUATRIÈME RAPPORT DU COMITÉ PERMANENT

M. Jean-Robert Gauthier (Ottawa—Vanier): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter, dans les deux langues officielles, le quatrième rapport du Comité permanent des comptes publics. Ce rapport porte sur les comptes que doit rendre l'ACDI, l'Agence canadienne de développement international.

Conformément à l'article 109 du Règlement, le comité demande au gouvernement de répondre à ce rapport.

Je donnerai également plus tard aujourd'hui l'avis pertinent pour que ce rapport soit étudié et agréé au moment voulu.

[*Note de l'éditeur: Voir les Procès-verbaux d'aujourd'hui.*]

* * *

**LOI SUR LA PARTICIPATION MAJORITAIRE DES
EMPLOYÉS À LEUR ENTREPRISE**

MESURE D'ÉTABLISSEMENT

M. Steve Butland (Sault Ste. Marie) demande à présenter le projet de loi C-327, Loi visant à favoriser l'achat par les employés d'un bloc de contrôle de la société

commerciale qui les emploie et modifiant la Loi de l'impôt sur le revenu en conséquence.

M. le Président: Conformément au paragraphe 68(2) du Règlement, la motion est adoptée.

M. Butland: Monsieur le Président, ce projet de loi tend à apporter des modifications à la Loi de l'impôt sur le revenu afin d'aider les employés qui souhaitent acheter la société qui les emploie. On leur accorderait certains avantages fiscaux à cette fin. Cela encouragera la coopération entre les travailleurs et leur permettra d'exploiter et de contrôler directement leur entreprise.

J'encourage vivement tous les députés à appuyer ce projet de loi.

M. le Président: M. Butland propose que le projet de loi soit lu pour la première fois et que l'impression en soit ordonnée.

Conformément au paragraphe 69(1) du Règlement, la motion est adoptée.

(Le projet de loi est lu pour la première fois et l'impression en est ordonnée.)

* * *

LE SOMMET MONDIAL DE L'ENFANCE

LE RESPECT DES ENGAGEMENTS

L'hon. David MacDonald (Rosedale): Monsieur le Président, avec le consentement unanime de la Chambre et l'appui des députés de Winnipeg—Sud—Centre et de Saskatoon—Clark's Crossing, j'ai à proposer une motion très importante qu'appuient, je crois, plus des deux tiers des députés en faveur de la motion demandant la tenue d'un sommet mondial de l'enfance et le respect des engagements contractés. Voici le texte de la motion:

La motion se lit ainsi:

Que la Chambre prenne note que la première réunion des chefs d'État et de gouvernement, destinée à aborder les problèmes qui touchent les enfants partout dans le monde, le Sommet mondial de l'enfance, s'est tenue aux Nations Unies les 29 et 30 septembre 1990,

Que la Chambre prenne note que le Canada a été l'un des pays qui a lancé l'idée du sommet;

Que la Chambre prenne note que le premier ministre, le très honorable Brian Mulroney, était le coprésident du sommet;

Que la Chambre prenne note que les promesses faites dans le cadre du sommet pourraient sauver 50 millions de vie au cours de cette décennie;

Que la Chambre prenne note que les 71 chefs d'État et de gouvernement présents se sont engagés à élaborer des programmes d'action d'ici la fin de 1991 et à accorder les ressources nécessaires à la concrétisation des promesses faites dans le cadre du sommet;